

**DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER**  
**Arrondissement de BLOIS**  
**Mairie de LES MONTILS**

**PROCES VERBAL**  
**Séance du 02/05/2018**

L'an 2018, le 2 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de Mr COUDERT Didier, Maire.

Présents : M. COUDERT Didier, Maire, Mmes : BOUCHER Joëlle, BOURDIN Carole, COCHIN-GUIGNEBERT Véronique, LECLERC Claudine, MICELI Françoise, RAMOND Françoise, SCHMUNCK Elisabeth, VRILLON Brigitte, MM : ARNOULT Thierry, DUCHALAIS Alain, GAUTHIER Stéphane, MÉTAIS Christian, RABIER Jean-Claude.

Excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : MM : CARNIAUX Julien à Mme LECLERC Claudine, LESCURE Pierre à M. RABIER Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme LECLERC Claudine.

Nombres de membres

→ Afférents au Conseil municipal : 16

→ En exercice : 14

Date de la convocation : 20/04/2018

Date d'affichage : 23/04/2018

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

**2018\_05\_01 - Tarifs local jeunes mai 2018**

Le Maire informe le conseil que des sorties sont prévues en mai 2018 pour le local jeunes, il advient au conseil de fixer les montants des sorties.

**Le 07/05/2018 :**

- *Sortie à Blois et balade en bateau sur la Loire*

Tarif adhérent et communes CEJ : 5 €                      Tarif adhérent et communes hors CEJ : 10 €

- *Sortie piscine à l'Agf' Eau*

Tarif adhérent et communes CEJ : 3 €                      Tarif adhérent et communes hors CEJ : 6 €

- *Soirée jeux de société avec le local de Contres*

Tarif adhérent et communes CEJ : 2 €                      Tarif adhérent et communes hors CEJ : 4 €

**Le 09/05/2018 :** Sortie à Paris (visite de la Tour Eiffel et ballade)

Tarif adhérent et communes CEJ : 30 €                      Tarif adhérent et communes hors CEJ : 60 €

Ces sorties pourront être payées par Chèques, Espèces, Chèques vacances, passeport temps libre.

**Décision :**

Le Conseil municipal valide à l'unanimité les tarifs ci-dessus concernant les activités du local jeunes pour mai 2018 avec les moyens de paiement ci-dessus.

## **2018\_05\_02 - Tarifs Séjour été 2018**

Le Maire informe le conseil qu'un séjour est prévu aux vacances d'été 2018 pour le local jeunes, il advient au conseil d'en fixer les montants.

- SEJOUR PECHE à Thoré la Rochette : du 23 juillet 2018 au 28 juillet 2018 (séjour monté d'après une envie des jeunes)

→ 1 semaine de pêche avec divers techniques (dont deux jours avec un animateur de la fédération de pêche, déplacement en vélos sur place)....

COÛT :

- Tarifs CEJ : 120 € ; paiement en deux fois accepté soit 60€, 60€,
- Tarifs hors CEJ : 180€ ; paiement en deux fois accepté soit 90€, 90€,

Séjours payables en chèque bancaire, espèces, chèques comités entreprises, chèques ANCV.

### **Décision :**

Le Conseil valide à l'unanimité les tarifs du séjour Pêche et les moyens de paiement ci-dessus.

## **2018\_05\_03 - Achat propriété GIRAULT**

Le maire expose les différents contacts liés avec la famille GIRAULT concernant un bien immobilier à usage d'habitation situé au 38 rue Bel Air à Les Montils.

Cette maison d'habitation d'une surface de 182 m<sup>2</sup> est située sur une parcelle en section AM n°171 d'une superficie de 221 m<sup>2</sup>.

Vu l'importance stratégique de ce bien pour le développement de la commune, le maire propose au conseil municipal que la commune acquiert ce bien pour la valeur de 120 000€ plus les frais d'acte.

Sous réserve de la lecture des diagnostics imposés par la loi, établis et fournis par le promettant.

Le maire demande l'accord au conseil municipal d'acquérir ce bien.

### **Décision :**

Le conseil à l'unanimité:

- Décide d'acquérir la maison d'habitation de Mme GIRAULT Céline située sur la parcelle AM n°171 pour la somme de 120 000 € ainsi que la prise en charge des frais afférents à cet achat.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'achat.
- Dit que la dépense est inscrite au budget communal 2018.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 heures 30 minutes.